

## TRAVAUX

# Construction d'un centre de recyclage à Harfleur

 **DATE LIMITE DE RÉPONSE:**  
4 septembre 2020 à 16h00

PUBLIÉ LE  
6 JUILLET 2020

**Procédure:**  
Procédure adaptée

**Direction grands projets, maîtrise d'ouvrage et aménagement**

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

LE HAVRE SEINE METROPOLE

LE HAVRE SEINE METROPOLE

HOTEL DE LA COMMUNAUTE

19 rue Georges Braque

76085 LE HAVRE

Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet Construction d'un centre de recyclage à Harfleur

Référence 20AT-LHSM-778781

Type de marché Travaux

Mode Procédure adaptée

Code NUTS FRD22

Durée 15 mois

DESCRIPTION - Procédure de passation (cf. article 2-2 du règlement de la consultation)

La consultation est passée selon une procédure adaptée.

- Prix (cf. article 3-1 du règlement de la consultation)

La consultation donnera lieu à des marchés à prix forfaitaires

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non

Forme Prestation divisée en lots : Oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue - Durée du marché (cf. article 3-2 du règlement de la consultation)

Chaque marché sera conclu pour une durée allant de sa notification jusqu'à la fin de la période de garantie de parfait achèvement ou de sa prolongation décidée par le pouvoir adjudicateur le cas échéant.

Le délai global d'exécution de l'ensemble des travaux allotis tous corps d'état confondus est fixé à 15 mois. Il comprend :

\* la période de préparation, fixée à 2 mois,

\* le délai d'exécution des travaux y compris les essais et les opérations préalables à la réception.

Le délai global ne comprend pas, le cas échéant, les travaux de confortement ultérieurs prévu par les documents du marché.

Le délai d'exécution des travaux de chacun des lots est fixé au sein de ce délai global.

Lots Libellé Estimé € HT Mini € HT Maxi € HT

N° 1 Gros œuvre

Description : Gros œuvre 971 610

N° 2 Charpente - ossature bois

Description : Charpente - ossature bois 778 195

N° 3 Couverture - habillage de façades

Description : Couverture - habillage de façades 549 465

N° 4 Menuiserie extérieure - métallerie

Description : Menuiserie extérieure - métallerie 289 221

N° 5 Menuiserie intérieure - cloisons - doublages - faux-plafonds

Description : Menuiserie intérieure - cloisons - doublages - faux-plafonds 104 145

N° 6 Carrelage - faïence

Description : Carrelage - faïence 43 852

N° 7 Peinture

Description : Peinture 40 376

N° 8 voirie réseau divers

Description : VRD 1 320 357

N° 9 Electricité

Description : Electricité 224 400

N° 10 Plomberie - chauffage - ventilation

Description : Plomberie - chauffage - ventilation 115 500

N° 11 Clôtures

Description : Clôtures 96 250

N° 12 Espaces verts

Description : Espaces verts 53 125

Conditions relatives au contrat

Forme juridique Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur.

L'acheteur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et/ou de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article R2142-21 du Code de la Commande Publique.

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles, conformément à l'article R2142-24 du Code de la Commande Publique.

### Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

- DC 1 - dernière version, entièrement complété et signé (à télécharger sur :[http://www.economie.gouv.fr/files/directions\\_services/daj/marches\\_public...](http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_public...)) ou Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants;
- DC 2 détaillé et entièrement complété - dernière version (à télécharger sur :[http://www.economie.gouv.fr/files/directions\\_services/daj/marches\\_public...](http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/daj/marches_public...)) ou Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement
- Documents à produire par les candidats (cf. article 6-1 du règlement de la consultation)

\* Une attestation de responsabilité civile

\* Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

Afin de garantir un niveau de concurrence suffisant, les éléments de preuve

relatifs à des travaux exécutés il y a plus de cinq ans seront pris en compte.

Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

En l'absence de références, le candidat devra par tout moyen à sa convenance justifier de sa capacité à réaliser les prestations.

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Documents •Règlement de consultation

•Dossier de Consultation des Entreprises

Offres Remise des offres le 04/09/20 à 16h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 6 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 07/09/20 à 09h00

Dépôt •Déposer un Pli dématérialisé

Cette consultation bénéficie du Service DUME

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://www.mpe76.fr>. Les candidats pourront télécharger le dossier de consultation et remettre leur(s) offre(s). La plateforme dispose d'un espace fournisseur contenant un espace de stockage et un coffre-fort électronique (onglet gestion). S'il utilise cet outil le candidat devra l'indiquer explicitement dans son dossier.

- A l'issue de la présente consultation, un avis d'attribution du marché sera publié sur le site internet de « Le Havre Seine Métropole ».

- Jugement des offres de tous les lots (cf. article 7-2 du règlement de la consultation)

\* La valeur technique des prestations, appréciée sur la base du mémoire technique et selon une valeur croissante de mérite (pondération 3) :

Pertinence et qualité des moyens humains déployés noté sur 50

Pertinence et qualité de la méthodologie proposée noté sur 40

Nombre d'apprentis : pas d'apprenti = 0 points ; 1 apprenti = 2.5 points ; 2 apprentis = 5 points ; 3 apprentis = 7.5 points ; plus de 3 apprentis = 10 points noté sur 10

\* Le prix des prestations, apprécié sur la base du montant HT indiqué à l'acte d'engagement.

la note maximale sera attribuée pour le moins cher et ensuite un classement relatif sera effectué :  $(\text{prix le plus bas} / \text{prix proposé par le candidat}) \times 100$  (pondération 7)

Les offres sont classées par ordre décroissant. L'offre la mieux classée est

retenue. En cas d'égalité de point, le candidat le mieux classé sur le critère prix sera privilégié.

L'offre la mieux classée sera retenue à titre provisoire, en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations visés à l'article 9 du présent règlement de consultation.

- Négociation (cf. article 8 du règlement de la consultation)

\* Ouverture des offres :

L'offre au sens du présent article est l'ensemble des pièces, exigées dans le règlement de la consultation, effectivement remises par le candidat. Les offres inappropriées sont éliminées dès leur ouverture.

L'acheteur peut décider librement d'éliminer l'ensemble des offres initiales dont les pièces ne sont pas conformes aux exigences des documents de la consultation.

\* Discussions avec tout ou partie des candidats :

L'acheteur peut librement et de sa seule initiative décider d'engager, ou de ne pas engager, des discussions avec tout ou partie des candidats ; celles-ci ne constituent ni une obligation pour l'acheteur ni un droit pour les candidats, qui demeurent tenus par leurs offres initiales pendant tout le temps de leur validité.

Marché périodique : Non

Recours Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Rouen

53 avenue Gustave Flaubert

76000 Rouen Cedex 1



Tél : 02 35 58 35 00 - Fax : 02 35 58 35 03

greffe.ta-rouen@juradm.fr